

Vœux 2017

Chers amis, chères Boissisiennes, Chers Boissisiens,

Je tenais tout d'abord à saluer les nombreux élus présents ce soir qui me font l'honneur et l'amitié d'avoir répondu à mon invitation ainsi que tous ceux qui m'ont soutenu pendant ma maladie. J'avais pris un pari fou de présenter ces vœux 2017.

Mesdames, Messieurs les maires et vice-présidents de la communauté d'agglomération, Mme la Sénatrice Colette Mellot, M le Député Olivier Faure, M Le Conseiller Départemental Franck Vernin, M. Louis Vogel président de la communauté d'agglomération Melun Val de Seine, ainsi que les conseillers municipaux de notre commune. Je vous invite tous à venir me rejoindre sur l'estrade. Je tenais aussi à saluer Mme Merrien commissaire divisionnaire de Melun, et le major Lalechère plus spécifiquement en charge de Boissise la Bertrand. Je le dis très fort et je le revendique "Sans force de l'ordre, sans loi il ne peut pas y avoir une vie sociale organisée » quel est donc ce monde où nos forces de l'ordre sont agressées, où nos sapeurs-pompiers sont agressés, où nos services d'urgence hospitalière sont agressés. Je tenais à manifester ma sympathie et mon soutien à ces acteurs du service public qui œuvrent pour notre sécurité et notre santé.

Mes premiers vœux seront pour notre Commune et toutes les communes de France, souhaitons que toutes les horreurs que nous avons connues soient derrière nous. et que l'année 2017 soit souriante et positive. N'ayons pas peur et ne sacrifions pas notre mode de vie.

Nous participons activement, avec loyauté à la vie de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine dont les compétences, comme le veut la loi, vont s'étendre dans les années à venir, à titre d'exemple :

- au tourisme en 2017,
- au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en 2017

- à la gestion de l'eau potable en 2020.

Notre vie quotidienne dans les années à venir sera de plus en plus impactée par la Communauté d'agglomération.

La politique de la jeunesse demeure toujours un de mes axes prioritaires. A ce titre, je portais dans mon programme la construction d'un mini stade, lieu d'activités sportives et de rencontre pour les jeunes de notre village. Cet équipement, voté par l'ensemble du conseil municipal, est maintenant opérationnel et très utilisé par les jeunes, ainsi que par les enfants du scolaire et des activités périscolaires.

Je remercie également Mrs Legrand et Oravec qui donnent bénévolement de leur temps pour assurer l'étude surveillée des enfants le lundi ainsi que les enseignants pour leur implication et leur professionnalisme.

Cet axe tourné vers nos jeunes, on le retrouve dans l'élection pour sa 3^{ème} année du Conseil municipal des enfants, il s'agit d'un moment important pour la vie citoyenne de notre commune.

Pour autant nous n'oublions pas nos anciens au travers d'une réception qui leur a été consacrée le 17 décembre. Les aînés se sont vu offrir des sets de table ainsi que les menus confectionnés par les enfants durant la pause méridienne. Ce lien intergénérationnel est indispensable au bien vivre du village et le Conseil des Aînés y participe également largement.

Les « grands travaux » programmés en 2017 sont :

- L'enfouissement des réseaux rue des Coublancs et de l'Aunette et la réfection de la voirie rue des Coublancs
- La mise aux normes de la défense incendie

D'autres travaux "extra communaux" continuent :

- La reconstruction du barrage des Vives Eaux
- Le renforcement des berges de Seine

- Les études pour la construction de la future station de pompage de l'eau de Seine

Au delà de ces travaux visibles, 2016 aura été l'année de la finalisation du Plan local d'urbanisme par son adoption à l'unanimité au conseil municipal du 10 mars 2016 et le « rendu exécutoire » de la préfecture le 25 avril 2016. A noter que les remarques de la « commission urbanisme et environnement » dont l'ASBBE est partie prenante nous ont permis d'éviter la violation programmée de la Réserve Naturelle Régionale des Bruyères de Ste Assise.

Concernant la RD 39, nous demandons que le bon sens soit de mise, tant sur les projets de sécurisation de la route départementale (je pense notamment au giratoire du cimetière) que sur la continuité du sentier piéton sur la berge de Seine. Nous continuerons à vous communiquer les éléments essentiels de nos négociations avec les « Autorités » via notre journal « Le Boissisien » et surtout par notre site internet pour les sujets un peu trop techniques.

Je dois vous faire part d'une bonne nouvelle très récente, toujours à propos des déplacements à pieds des Boissisiens et des autres randonneurs traversant notre commune .Le projet de liaison douce devant relier notre village à la commune voisine de Seine-Port le long de la RD 39 (côté riverains), inscrit dans les schémas directeurs et plusieurs fois enterré, va peut-être renaître de ses cendres. En effet, les nouveaux propriétaires du Château du Larré, M. et Mme GRYSKA qui sont certainement avec nous ce soir, ont manifesté l'intention de rétrocéder une bande de terrain de 5 m de large en limite de propriété et adjacente à la RD 39, ainsi qu'un espace plus large au débouché de la rue des Caves pour aménager l'arrêt du bus « Le Larré ». La commune devrait donc bientôt disposer de l'emprise permettant d'amorcer la liaison douce en sortie Ouest du village. Cette initiative recueille un écho favorable auprès des autres riverains de la route et nous permet d'espérer prolonger cette amorce de liaison.

Sur les éléments essentiels de la vie de notre village, nous communiquons via notre site internet et notre journal "Le Boissisien".

Notre village s'agrandit et nous saluons l'arrivée de tous les nouveaux Boissisiens.

En ce début d'année, le Conseil Municipal des Enfants vous présente aussi ses vœux.

Enfin, je tiens en outre à remercier :

- les pépinières du gâtinais pour la décoration de la salle et le centre du village
- les bénévoles qui œuvrent dans les différentes associations
- l'ensemble du conseil municipal, car je le rappelle un Maire sans son équipe n'est rien, et au delà de nos différences, cette équipe travaille au mieux des intérêts du village et je suis fier de le diriger.
- L'ensemble du personnel communal et plus spécialement M. Jean VIVIEN, notre garde champêtre, qui nous quitte après 30 ans de bons et loyaux services. Nous perdons une mémoire vivante du village, un pilier de la vie municipale et remise des cadeaux.

Merci à vous tous.

Je vous souhaite une bonne année 2017 faite de :

- Bonheur
- Réussite
- Santé.

Et maintenant, prenons tous ensemble le chemin du pot de l'amitié